

# DEMENAGEMENTS DUPRA

Et si nous faisons le tour du monde ?

## Comment bien préparer son déménagement ?

### Combien de jours sont nécessaires à la préparation de mon déménagement ?

On compte en général **3 mois** de préparation pour le déménagement, que vous soyez **propriétaire** ou **locataire**, afin de mener au mieux votre projet. **Plusieurs facteurs peuvent entrer en compte** comme la taille de l'habitation, la distance à laquelle vous souhaitez déménager ou encore si vous passez en garde-meubles. C'est pourquoi un déménagement nécessite de s'y prendre quelques semaines à l'avance.

### Combien coûte un déménagement ?

Le **prix** d'un déménagement **varie suivant de nombreux critères** et ne peut être établi qu'après une **étude détaillée de votre demande** (visite ou étude distanciel si souhaité) tout en restant en accord avec vos choix. Une fois la visite d'étude effectuée, tous les points essentiels se rapportant à votre déménagement seront listés et définissent le **devis** de votre déménagement. **La visite** et l'établissement du **devis** sont **gratuits**. Le coût de votre déménagement dépendra donc des éléments fournis par vos soins ainsi que des éléments détaillés lors de la visite, indispensable pour obtenir un devis le plus juste possible.

### Quel matériel prévoir pour être bien préparé le jour du déménagement ?

Nous vous fournirons tout le matériel nécessaire : **cartons et scotch**. Si vous êtes chargé de l'emballage de vos biens, tout devra être emballé et préparé. Soyez **prévoyant** et laissez vous un minimum de chose à faire le jour J afin de rester **disponible** pour suivre et renseigner les déménageurs sur place.

Pensez aussi à **décrocher vos tableaux, démonter les luminaires, défaire les tringles à rideau et débrancher l'électroménager**. Légalement les **déménageurs** n'ont **pas le droit** de réaliser de **travaux électriques**, ne disposants pas de l'habilitation spécifique. Pensez à mettre de côté les produits d'entretien et aspirateur pour le nettoyage final.

# Guide pour votre déménagement

## J-90

- Locataires : résilier le bail en respectant un préavis et en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception.
- Propriétaires : informer le syndicat de copropriété de l'immeuble et demander un arrêt des comptes.
- Si vous avez des enfants, renseignez-vous sur les écoles et les places disponibles proches de votre nouveau lieu de résidence.
- Contacter **Déménagements DUPRA** afin de réaliser une visite technique à domicile et obtenir un devis gratuit de déménagement.

## J-60

- Faire le tri dans ses affaires (vêtements, meubles, papiers, etc)
- Penser à commencer à vider le congélateur
- Inscription des enfants en crèche ou école

## J-30

- Fixer un rendez-vous pour l'état des lieux avec le propriétaire ou le bailleur.
- Commencer à faire les cartons de votre déménagement.
- Confirmer le devis du déménageur sélectionné et la date de déménagement.
- Prévenir les différentes administrations de votre changement d'adresse.
- Contacter votre fournisseur d'énergie
- Penser à réserver une place de stationnement ou avertir le déménageur de le faire auprès de la mairie.

## J-7

- Terminer les cartons, décrocher tout ce qui se trouve aux murs.
- Vider le réfrigérateur et dégivrer le congélateur.
- Vérifier l'heure du rendez-vous avec le déménageur.
- Regrouper tous les documents dont vous aurez besoin ainsi que vos objets de valeurs.

# Guide pour votre emménagement

- Prévenir votre opérateur internet et/ou souscrivez un nouvel abonnement.
- Souscrire à de nouveaux abonnements Eau/Gaz/Électricité.
- Prévenir votre opérateur téléphonique pour effectuer le changement d'adresse.
- Veiller à ce que l'électricité soit en service le jour de votre emménagement.
- Penser à faire inscrire votre nouvelle adresse sur votre certificat d'immatriculation (carte grise).
- Appeler votre compagnie d'assurance pour effectuer la modification d'adresse (habitation, véhicule, etc).
- Prévenir votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour la mise à jour de votre dossier.
- Prévenir votre centre d'imposition de votre changement d'adresse ou sur <https://www.impots.gouv.fr/>
- Penser à faire suivre votre courrier par les services de "La Poste".



Et si nous faisons le tour du monde ?

**Geoffrey Pradel**

Dir.Commercial / Cogérant

**06.46.39.51.42**

**Damien Dumoulin**

Resp.Exploitation / Cogérant

**06.84.68.81.32**

**Kevin Miralla**

Business Developer

**06.62.77.57.64**

[www.demenagements-dupra.com](http://www.demenagements-dupra.com)

[demenagementsdupra@gmail.com](mailto:demenagementsdupra@gmail.com)